CHARTE ETHIQUE

LBFA

I. La charte éthique

1. *Le rôle de la charte éthique*

1.1. Un cadre de référence pour les comportements

La charte éthique d'une organisation sportive constitue un document fondamental qui définit les valeurs, les principes et les normes de conduite à respecter.

Elle offre un cadre clair pour encadrer les pratiques sportives et les interactions entre tous les acteurs : athlètes, entraîneurs, officiels, dirigeants, bénévoles, partenaires, etc.

Elle permet ainsi de promouvoir un environnement fondé sur le respect, la responsabilité et l'intégrité.

1.2. Renforcer la cohésion et la responsabilité collective

En établissant des règles communes, la charte contribue à renforcer la cohésion entre les membres d'une fédération.

Elle incite chacun à adopter une attitude responsable et à œuvrer dans l'intérêt commun.

Elle permet aussi de prévenir les conflits, les abus de pouvoir ou les comportements contraires à l'éthique.

1.3. Un outil pédagogique

La charte n'est pas une liste d'interdits.

C'est avant tout un outil pédagogique qui sensibilise et forme aux enjeux éthiques.

Elle permet d'initier les jeunes pratiquants aux bonnes pratiques, de guider les décisions des encadrants et d'accompagner les évolutions du sport vers plus d'éthique.

2. *Pourquoi la charte éthique est-elle indispensable ?*

2.1. Face à la complexification du monde sportif

Le monde du sport se professionnalise, se médiatise et s'internationalise.

Dans ce contexte, les risques de dérives éthiques se multiplient : dopage, discrimination, violence, conflits d'intérêts, corruption, …

La charte éthique est un rempart essentiel pour maintenir des pratiques saines et justes.

2.2. Protéger les pratiquants et les structures

Elle joue un rôle de protection : protection de tous les intervenants, mais aussi protection juridique et réputationnelle des structures sportives.

En cas de dérives, elle permet d'agir plus rapidement et de manière encadrée.

2.3. Renforcer la légitimité et la confiance

Une fédération qui agit de façon éthique inspire la confiance de ses licenciés, de ses partenaires et du grand public.

Elle affirme sa légitimité et sa capacité à être un acteur responsable dans la société.

2.4. Répondre aux exigences institutionnelles

Les pouvoirs publics, les collectivités, les sponsors et les organismes internationaux attendent aujourd'hui des garanties éthiques.

Disposer d'une charte devient donc une exigence pour être soutenu, reconnu et financé. En ce sens, cette charte respecte le cadre défini par la charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3. *À qui d'adresse la charte éthique ?*

3.1. À tous les acteurs du sport

La charte s'adresse à l'ensemble des parties prenantes :

- Les sportifs, amateurs ou professionnels,
- Les entraîneurs et personnels encadrants,
- Les arbitres et officiels,
- Les dirigeants et responsables associatifs ou fédéraux,
- Les bénévoles,
- Les parents de jeunes licenciés,
- Les partenaires institutionnels ou privés.

3.2. Une responsabilité partagée

Chacun, à son niveau, est responsable de l'application des principes éthiques.

La charte engage donc ses destinataires à adopter un comportement exemplaire et à contribuer activement à la diffusion d'une culture de l'éthique.

3.3. Une référence commune

Elle sert de référence pour la résolution des conflits, la prise de décision, la formation, la communication interne et la définition des rôles et responsabilités.

3.4. Un outil vivant et adaptatif

La charte éthique est un document évolutif.

Elle doit être régulièrement réévaluée et enrichie pour tenir compte des nouvelles réalités du sport, des attentes sociétales et des retours du terrain.

4. *Comment agir - (ré)agir ?*

Des questions en matière d'éthique ? Visitez notre site internet www.lbfa.be via l'onglet « Ethique » ou contactez notre référent à l'adresse referent.ethique@lbfa.be.

II. L'esprit du sport

1. *L'esprit du sport & de l'athlétisme*

Le sport porte des valeurs essentielles. Il invite à la modestie dans la réussite et à la sérénité face à l'échec. Il constitue un levier d'équilibre, de construction personnelle et d'ouverture aux autres.

La pratique sportive est un droit fondamental, une source de joie, de liberté et de progression. Elle représente un lieu d'apprentissage, d'effort partagé et de respect mutuel. Le sport permet de se connaître, de s'affirmer et de se relier aux autres par des règles communes et un objectif collectif.

L'athlétisme, par son exigence, incarne pleinement ces principes. Discipline de mesure, de rigueur et d'honnêteté, il appelle à l'engagement, à la régularité et à la résilience. Il encourage chacun à donner le meilleur de lui-même dans un esprit d'équité et de loyauté. L'athlétisme n'est pas seulement un sport de performance, c'est un espace d'inclusion, une école de persévérance, une célébration de la diversité humaine dans toute sa richesse.

Respecter son corps, écouter son esprit, maintenir un mode de vie sain : telles sont les bases d'une pratique responsable. L'usage de substances dopantes ou de méthodes interdites trahit l'éthique du sport, compromet la santé et dénature la valeur du mérite sportif. L'intégrité doit rester au cœur de toute démarche compétitive.

La LBFA affirme son attachement à une pratique sans exclusion. Aucune discrimination, qu'elle soit fondée sur l'âge, le sexe, l'origine, les convictions, la langue, la situation de handicap ou toute autre caractéristique personnelle, n'a sa place dans nos clubs, nos stades ou nos compétitions. Le terrain doit rester un espace d'expression libre, égalitaire et bienveillant.

L'attitude de chacun compte. Le harcèlement, les comportements irrespectueux, les propos déplacés ou dévalorisants ne sont pas tolérables. Dans toute rencontre, l'adversaire est un partenaire essentiel du jeu ; sa sécurité, sa dignité et sa valeur doivent être pleinement reconnues.

Parce qu'il forme à la citoyenneté, à la coopération et à la justice, le sport complète l'éducation. Il apprend à respecter les règles, à interagir avec équité, à accepter les décisions. Toute tentative de tricherie, de corruption ou de manipulation des résultats va à l'encontre des fondements mêmes de l'athlétisme.

S'engager dans le sport, c'est aussi s'inscrire dans une démarche durable, humaine et collective. L'esprit de l'athlétisme accompagne chaque individu bien au-delà des pistes : il forge des repères, des attitudes et des valeurs pour toute la vie.

2. *Les engagements de l'athlétisme*

L'athlétisme est bien plus qu'une discipline sportive : c'est un engagement fort, partagé par l'ensemble de ses acteurs. Il repose sur une vision du sport comme levier de transformation individuelle et collective, guidée par des principes éthiques et responsables.

L'ensemble des acteurs – athlètes, encadrants, officiels, bénévoles et institutions – s'engage à promouvoir une pratique fondée sur l'éthique, la transparence et l'intégrité. Les sportifs ont le droit de s'épanouir dans un environnement sain, équitable et respectueux, mais ils ont aussi le devoir d'agir avec honnêteté, rigueur et loyauté dans leurs comportements comme dans leurs performances.

L'athlétisme est un engagement en faveur de l'éthique, de l'égalité et de l'inclusion. Il appelle à rejeter toute forme de tricherie, de corruption ou de manipulation des résultats. L'ensemble des pratiquants s'engage à respecter les règles, à valoriser l'effort authentique, et à préserver l'image du sport.

C'est aussi un engagement pour la santé, le développement durable et le bien-être collectif. Les clubs et les structures d'accueil ont le devoir de garantir un encadrement sécurisé, de prévenir les risques physiques ou psychologiques, et de favoriser un mode de vie sain à travers une pratique encadrée et équilibrée.

L'athlétisme est également un engagement contre le dopage, les violences, les discriminations et toute forme d'exclusion. Chaque sportif a le devoir de refuser les produits et méthodes

interdites. Les encadrants ont la responsabilité d'informer, de prévenir et de sensibiliser aux risques éthiques et sanitaires liés à ces dérives.

C'est enfin un engagement pour la transmission, la reconnaissance et la valorisation de tous les acteurs du sport. Les formateurs, juges, entraîneurs et bénévoles doivent être soutenus, formés et valorisés dans leur rôle. Les jeunes générations doivent être accompagnées dans l'apprentissage des règles, des valeurs, et de l'esprit de l'athlétisme.

L'athlétisme est un sport accessible à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le niveau, ou la situation de handicap. Il promeut la diversité, l'égalité des chances, et l'inclusion dans toutes ses dimensions. Chaque personne doit pouvoir trouver sa place, s'exprimer librement et progresser dans un cadre bienveillant, structuré et équitable.

Ainsi, s'engager dans l'athlétisme, c'est s'investir dans un sport exemplaire, porteur de sens, vecteur d'éducation et de transformation sociale.

III. Les valeurs fondamentales

La charte éthique joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs fondamentales du sport telles que : le respect, l'inclusion, l'excellence, l'engagement, l'ambition, ainsi que la loyauté, la solidarité, l'esprit d'équipe, la persévérance et la non-discrimination. Elle valorise une pratique sportive saine, équitable et accessible à tous.

1. *RESPECT : Pilier du vivre-ensemble sportif*

Je prends soin de moi en adoptant une pratique saine, responsable et respectueuse de mon corps et de mon esprit.

Je refuse toute forme de dopage, et je gère mon effort de manière intelligente pour préserver ma santé physique et mentale.

Je respecte mes coéquipiers, mes adversaires, les entraîneurs, les officiels, les arbitres et les bénévoles, quels que soient leur rôle, leur âge ou leur niveau.

Je fais preuve de loyauté, de courtoisie et d'une communication bienveillante en toutes circonstances.

J'accepte les décisions des juges et officiels dans le cadre des règles établies, même en cas de désaccord.

Je veille au bon usage du matériel et des infrastructures mis à disposition.

Je respecte les lieux d'entraînement et de compétition comme des espaces partagés, en contribuant à leur propreté et à leur bon état.

Je reconnais les efforts des clubs, des organisateurs et des collectivités dans la mise en place des équipements sportifs.

Je respecte les règles de l'athlétisme pour garantir un cadre équitable, sécurisé et cohérent pour tous.

Je joue loyalement, je reconnais la performance des autres, et je contribue à renforcer la confiance entre tous les participants.

2. *INCLUSION : L'athlétisme pour toutes et tous*

Je crois en l'universalité de l'athlétisme et je m'engage à promouvoir une pratique accessible à toutes et à tous, quels que soient l'âge, le genre, le niveau, l'origine sociale, culturelle ou géographique, ou encore la situation de handicap.

Je m'assure que chaque licencié puisse pratiquer dans des conditions adaptées, sécurisées et respectueuses de ses besoins spécifiques.

Je reconnais et valorise toutes les formes de pratique de l'athlétisme : loisir, santé, performance, et je soutiens les parcours sportifs diversifiés.

Je soutiens les initiatives en faveur du para-athlétisme, du sport adapté et de la mixité dans toutes ses formes.

Je fais en sorte de favoriser des passerelles entre générations, permettant à chacun de s'intégrer et de progresser ensemble.

Je m'engage à créer des environnements bienveillants, où chacun se sent respecté et inclus, quel que soient ses antécédents ou ses capacités.

Je participe à la formation d'encadrants sensibilisés à la diversité et aux enjeux de l'inclusion.

Je veille à ce que les événements soient réellement accessibles à tous, afin que chacun puisse y participer sans barrière.

Je considère que la diversité des parcours enrichit la pratique et contribue à la dynamique collective de la Ligue.

3. *EXCELLENCE : Viser haut, ensemble*

Je m'engage à viser l'excellence dans toutes mes actions, qu'elles soient sportives, humaines ou organisationnelles, en donnant le meilleur de moi-même à chaque étape de mon parcours.

Je comprends que l'excellence ne se résume pas à la performance, mais qu'elle réside aussi dans l'attitude : le respect, la précision, l'engagement et le souci du détail sont au cœur de ma pratique.

Je m'efforce de progresser avec rigueur et exigence, tout en respectant les règles du sport et les valeurs humaines essentielles à une pratique saine et durable.

Je valorise la qualité dans l'entraînement, dans la gestion des clubs, dans l'encadrement et l'arbitrage, en contribuant à un environnement où chacun peut s'épanouir et donner le meilleur de soi.

Je reconnais que l'excellence se construit collectivement : je contribue à élever le niveau autour de moi en encourageant les bonnes pratiques, l'apprentissage continu et la recherche d'amélioration.

Je suis attentif aux détails qui font la différence, conscient que c'est dans la constance, la précision et l'intégrité que se forge une culture de l'excellence.

Je fais de cette exigence un moteur au service de l'athlétisme belge francophone, dans une dynamique de progrès et d'inspiration pour les générations futures.

Une fédération engagée, un sport qui avance.

Pour le RWA

Le Président
Christian Van Eeckhout
Lu et Approuvé

La Secrétaire
Roseline Lebrey-Bero
Lu et Approuvé